



OFFICEIMMOBILIER

ACCÉLÉRATEUR DE BONNES RENCONTRES

LA TRANSPARENCE FAIT PARTIE DE NOS VALEURS ET NOUS L'APPLIQUONS À TOUT, MÊME À NOS TARIFS. UN POURCENTAGE EST APPLIQUÉ AUX PRIX DE VENTE SELON LE BARÈME SUIVANT

> MONTANT DES HONORAIRES TTC (TVA À 20%)

 Jusqu'à 50 000 €	10 %
 De 50 001 € à 100 000 €	9 %
 De 100 001 € à 150 000 €	8 %
 De 150 001 € à 200 000 €	7 %
 De 200 001 € à 350 000 €	6 %
 À partir de 350 001 €	5 %

> EXEMPLE

Pour un **bien vendu 100 000€** les **honoraires de 8%** (8 000€) sont à la **charge du vendeur**.

